Unsa Education Versailles

BP 28 78041 Guyancourt cedex

01 39 44 95 25 - versailles@unsa-education.org

Mercredi 04 février 2015

Monsieur le recteur,

Parmi les moyens accordés pour la rentrée 2015, ceux concernant l'accompagnement éducatif en collège vont disparaître dans de nombreux établissements. Ce dispositif ne subsisterait que dans les établissements REP et REP+. Hélas, la concentration des moyens entrainera de fait la suppression de l'accompagnement éducatif dans tous les collèges hors de l'éducation prioritaire. Pour l'Unsa éducation, ce n'est pas acceptable.

Grâce à l'investissement des équipes pédagogiques, ce dispositif apporte aux élèves des activités d'une grande variété (aide aux devoirs, ateliers culturels, activités sportives, formation aux premiers secours…). Elles représentent une vraie chance pour nos élèves de vivre au collège autrement et d'adhérer à leur établissement.

Le retrait des moyens entraîne irrémédiablement la disparition pure et simple de ces actions pourtant utiles et largement appréciées, réduisant à néant le travail de nombreux enseignants et d'équipes de vie scolaire auprès des élèves. Après avoir été fortement sollicités et avoir monté des projets souvent ambitieux et mobilisateurs, le risque de découragement de personnels plein d'initiatives est réel.

L'Unsa éducation est fortement attachée à l'accompagnement éducatif. C'est pourquoi nous demandons le maintien des moyens liés à l'accompagnement éducatif dans tous les collèges de l'académie de Versailles. Il en va de l'intérêt de nos élèves.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en notre dévouement et notre attachement au service public d'Education.

Frédéric Ledru

Elu en CTA au titre de l'Unsa éducation